

Ténacité industrielle

Autor(en): **J.-Cl.D.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **32 (1961)**

Heft 7

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PJ4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXII^e ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 7 Juillet 1961

SOMMAIRE

Ténacité industrielle — Histoire de la route du Doubs
L'avenir a déjà commencé — Chronique économique

Ténacité industrielle

Quelle localité jurassienne, aujourd'hui, ne cherche pas à attirer sur son sol de nouvelles industries ?

On ne saurait, d'ailleurs, que féliciter nos édiles communaux de faire d'incessants efforts pour revigorer notre économie. Mais les choses ne vont pas toutes seules. Et, souvent, les débuts sont difficiles. En donne la preuve la Fabrique d'appareils électriques EAB qui a célébré récem-

Cliché ADIJ No 471



La Fabrique EAB, qui vient de se doter, à droite, d'une nouvelle annexe, là où flotte le drapeau jubilaire.

ment, à Courtelary, le 25^e anniversaire de sa fondation et le 20^e anniversaire de son implantation à Courtelary.

C'est en 1936 que, au centre de la ville de Zurich, M. Léon Littmann, fabriqua les premiers transformateurs EAB qui, aujourd'hui, ont acquis une grande renommée.

La conquête du marché, à cette époque, n'était pas facile pour une entreprise inconnue et c'est pourquoi M. Littmann, qui avait d'autres cordes à son arc, entreprit aussi l'enregistrement de disques et la fabrication d'appareils électriques pour la thérapie médicale.

Las ! lorsque la guerre arriva en 1939, la censure préalable rendit quasi impossible la fabrication de disques.

Toutefois, grâce aux développements techniques de l'électricité, les locaux de Zurich se révélèrent trop exigus. C'est alors que MM. Littmann, père et fils, achetèrent l'ancienne Fabrique Henex, à Courtelary, où ils se répartirent les responsabilités de la manière suivante : la direction à M. Joseph Littmann, père, la fabrication à M. Léon Littmann, la vente à M. Mischa Littmann et le secteur commercial à M. Max Littmann.

Les difficultés ne devaient pas être épargnées à cette famille qui ne voulut jamais accepter les propositions des différents pays en guerre pour avoir, par expérience, vu de près les horreurs de cette dernière ! En novembre 1941, les restrictions sévères dans l'emploi de l'énergie électrique décrétées par le Conseil fédéral, provoquèrent l'arrêt complet de la fabrication des radiateurs électriques. Et un important stock resta invendu.

Non seulement la fabrique devait encore être éprouvée par le décès de M. Littmann, père, mais un autre coup du sort la frappa durement. Surprise par la bienfaisance des appareils de radiologie fabriqués à Courtelary, la Maison Philips Eindhoven (Pays Bas) avait passé d'importantes commandes qui avaient nécessité des investissements considérables, puisqu'il fallait fabriquer pour chaque appareil 4000 pièces détachées environ. Or, quatre ans plus tard, en 1948, la dévaluation et la restriction draconienne des changes provoquèrent la rupture des commandes Philips.

Heureusement, sous l'impulsion de M. Léon Littmann, le département « transformateurs » connut une extension toujours plus grande et l'on trouva une nouvelle fabrication dans les appareillages : les installations de dépoussiérage électro-statique et les installations de climatisation.

Actuellement, le département « transformateurs » représente le 80 % environ du chiffre d'affaires de la fabrique qui occupe 75 ouvriers au total, y compris les 13 personnes travaillant dans l'atelier qu'elle a

repris l'année passée à Hérémente où l'on procédait déjà à la fabrication de transformateurs et d'appareils électriques.

Aujourd'hui, parce qu'on ne s'est jamais laissé abattre par le sort, parce que patrons et ouvriers ont su former un tout homogène, on peut regarder l'avenir avec confiance.

C'est pourquoi, sans doute, les cérémonies commémoratives se sont déroulées à Courtelary dans une atmosphère aussi cordiale. C'est pourquoi M. Erismann, maire de la localité, a eu raison de rendre hommage à l'EAB, à ses fondateurs et à son personnel. Sans oublier les deux personnalités qui, à l'époque, surent aplanir les difficultés qui rendaient difficile l'introduction de nouvelles industries : MM. W. Thœnig, maire de Courtelary, et H. Strahm, maire de Cormoret.

Il s'agit-là d'un exemple qui permet de démontrer que, grâce à l'enthousiasme et à la ténacité, on arrive finalement, dans le secteur industriel, à atteindre le but fixé pour le plus grand bien de la communauté.

J.-Cl. D.